

LE JOUR, 1949
15 JANVIER 1949

LES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE

On est bien obligé de convenir que l'application des budgets de l'Etat n'est pas l'objet d'un contrôle digne de ce nom.

Nous disons “les budgets” parce qu'il y en a plus d'un là où il en faudrait un seul. Par des moyens divers et par l'effet d'une législation confidentielle, l'Etat s'est créé des ressources que la Chambre ignore et que les citoyens soupçonnent à peine. Passe encore dirons-nous pour la Chambre qui est si peu curieuse de tout (et principalement des choses que son métier l'oblige cependant à connaître et qu'il importerait de savoir), mais le peuple, le bon peuple a le droit d'être averti de ce qu'on fait de son argent. Son consentement au moins indirect est à la source même du droit de percevoir et de dépenser les ressources qu'il procure.

Les avances et les crédits libéralement répandus affectent les formes les plus singulières. **On voit partout la trace d'un argent que l'Assemblée, qui fait la loi, n'a pas compris dans ses prévisions et pour lequel il faut se résigner à admettre qu'elle a accordé un blanc-seing.**

Un million et demi de livres, par exemple, dans le projet de budget de cette année, sont laissées **à la discrétion du conseil des ministres** (contre six ou sept cent mille l'an dernier) sous forme de **“réserve pour dépenses imprévues”**. Le Gouvernement en dehors des crédits avoués, est maître de faire de cet argent des fonds secrets ou de représentation ou toute sorte de choses somptuaires, s'il lui plaît.

D'une façon générale des millions de livres se dépensent en marge du regard de quelque contrôleur vigilant et la Chambre ne s'informe même pas de ce qui se passe.

On se demande, dans ces conditions, à quoi sert le budget normal de l'Etat. Autant n'est-ce pas laisser le Gouvernement le gouverner à sa guise et ne pas demander aux députés de le voter dans la paresse et dans le sommeil des séances de forme où, enfin de session, on ne fait plus rien.

Même une Cour des comptes ne pourrait plus remédier raisonnablement à l'anarchie où sont nos finances ; et tous les experts assermentés de la République, si on les mobilisait, y suffiraient à peine. L'Etat qui trouve bon d'empoisonner les particuliers et les entreprises (ou seulement certains d'entre eux) par les tracasseries et les contrôles les moins adéquats, l'Etat qui met l'impôt sur le revenu à un niveau où fatalement, dans un pays comme le nôtre, **il ne peut plus qu'encourager la fraude ou tuer l'esprit d'initiative, l'Etat disons-nous ne daigne pas s'assujettir lui-même au moindre contrôle.**

Il impose, sans la moindre logique, un commerce qui le fait vivre ; et il s'affranchit en même temps des règles et des garanties de gestion les plus élémentaires...

Nous disons qu'il devient impérieux, qu'il est de toute nécessité de mettre fin à cela. Ce n'est parce que l'argent rentre tout seul qu'il faut qu'on le dilapide et ce n'est pas parce que le contribuable paye, qu'il faut lui demander plus ! La vie chère est faite dans la plus large mesure de contributions excessives, de charges qui pèsent sur la vie courante. Or, ces charges ne sont pas faites pour alimenter les caisses noires et les goûts somptuaires. Elles ne doivent avoir de raison d'être que la nécessité pressante et l'intérêt général.

Une notion aussi simple, il la faut porter d'urgence à la connaissance de ceux qui nous taxent à tour de bras et qui, parce qu'ils ne paient pas eux-mêmes, parce que leurs marchandises et leurs voitures et leurs plaisirs échappent à la fiscalité, se figurent que tout le monde peut payer.

C'est une véritable rage d'imposer et de taxer qui sévit. Taxe sur les services, sur les devises, sur ce qu'on importe, sur ce qu'on exporte, sur ce qu'on mange. Et à la fin ? et à la fin ? Ne voit-on pas que cette procédure de la facilité et de la prodigalité écrase les prix de revient et dans la même mesure et davantage les prix de vente ?

S'il y a trop d'argent qui rentre, qu'on en demande moins au contribuable, et s'il y en a juste assez qu'on se décide à se montrer un peu économe. On peut dire qu'il en est temps.

Le Gouvernement qui est au pouvoir, les ministres qui sont au pouvoir, s'ils n'étaient pas au pouvoir, consentiraient-ils à ce qui se fait ? Laisseraient-ils de façon si abusive cette arme redoutable de l'argent aux mains d'autres citoyens, même dignes de toute confiance et de tout respect ?

Il faudrait aussi poser la question à des députés que nous connaissons pour de braves gens et qui votent, les yeux fermés, tout ce qu'on leur demande. Ces députés exemplaires votent-ils par conviction ou par lassitude, par complaisance ou par peur ?

Que font, dans cette Chambre, les médecins et les avocats, les intellectuels, les diplômés de l'enseignement supérieur ? Ont-ils à ce point oublié la pratique et les règles.

Pendant que la Chambre commence (bien tardivement) à discuter dans ses commissions le budget de 1949, demandons-lui de se montrer un peu moins absente, un peu plus attentive.

Il faut mettre de l'ordre dans nos finances, et un terme à des abus innombrables.

Il dépend entièrement de la Commission des Finances de la Chambre, puis de la Chambre et enfin du Gouvernement lui-même de faire cela.

C'est assez en tout cas de budgets illusoires et de dépenses discrétionnaires.